FCX/09:90/03

TL7466-2

AMBASSADE D'INDONÉSIE
49, RUE CORTAMBERT
75016 PARIS (FRANCE)
TÉL. : 45-03-07-60

TRANSMISSION PAR TELECOPIE

DESTINATAIRE : Monsieur Georges MOULIAS
Greffier
ASSEMBLEE DE L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

REF. NO. : APF-1127/PRS/120492

DATE : 04-12-1992

TELECOPIE NO.: 47.23.54.32

NOMBRE DE PAGES : 03 (trois) (y compris cette page)

EXPEDITEUR : ~~SERVICE~~ AMBASSADEUR D'INDONESIE
L'AMBASSADE D'INDONESIE

MESSAGE :

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la réponse à votre message par télécopie adressé à mon intention et la copie de la lettre de Son Exc. Monsieur Ali Alatas, Ministre indonésien des Affaires étrangères du 28 novembre 1992 envoyée à Son Exc. Monsieur Butros Butros-Ghali, Secrétaire Général de l'ONU au sujet de l'arrestation de M. Xanana Gusmao.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

DUTA BESAR REPUBLIK INDONESIA UNTUK PERANCIS

Prof. Dr. Doddy Achdiat TISNA AMIDJAJA
AMBASSADEUR EXTRAODRINAIRE ET PLENIPOTENTIAIRE

Paraf Keppri

4 DEC 92 16:48 FAX: 33-1-45045052 INDUN PARIS

AMBASSADE D'INDONESIE
49, RUE CORTAMBERT - 75016 PARIS
TÉL. : 45-03-07-60

No. : 103/01/XII/1992.

Objet : Message par télécopie de Mr. MOULIAS au sujet de l'arrestation de Xanana Gusmao

P. J. : 1

Monsieur Georges MOULIAS
Greffier

ASSEMBLEE DE L'UNION
DE L'EUROPE OCCIDENTALE

43, Av. du Pdt. Wilson
75775 PARIS CEDEX 16

Monsieur ,

J'accuse réception de votre message par télécopie en date du 3 décembre courant et je vous en remercie vivement. J'ai également pris bonne note de son contenu. Je voudrais cependant vous informer que - compte tenu de mes différentes activités professionnelles - je n'ai pas pu vous accorder un entretien à ce sujet. Je vous prie de bien vouloir m'en excuser.

Concernant l'arrestation de M. Xanana Gusmao, Chef du FRETILIN le 20 novembre dernier, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la lettre de Son Exc. Monsieur Ali Alatas, Ministre indonésien des Affaires étrangères adressée le 28 novembre 1992 à Son Exc. Monsieur Butros Butros-Ghali, Secrétaire Général de l'ONU dont le contenu - à mon avis - apporte déjà une réponse à votre lettre.

Pour votre information, conformément aux procédures en vigueur, j'ai transmis votre courrier auprès des autorités compétentes en Indonésie.

En vous remerciant encore une fois de votre attention, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

DUTA BESAR REPUBLIK INDONESIA UNTUK PERANCIS

Paris, le 04 décembre 1992.

Prof. Dr. Doddy Achdiat TJSNA AMIDJAJA
AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE ET PLENIPOTENTIAIRE